Les baies toxiques

jéo 9/01
Confé 3/01.

PN

Assurance Maladie
des Travailleurs Salariés

Les baies sont des petits fruits ronds, charnus, sans noyau, avec ou sans pépins, isolés, en grappe ou en épis.

Certaines sont comestibles, d'autres, mangées par erreur ou curiosité, déclenchent des intoxications.

Les premiers troubles sont pratiquement toujours digestifs : nausées, vomissements, diarrhée, coliques, sécheresse de la bouche et soif. Ils s'accompagnent de signes variables selon la baie ingérée, troubles nerveux, dilatation ou rétrécissement de la pupille, tremblements, convulsions, crampes, ou secousses musculaires, troubles respiratoires, accélération ou ralentissement du rythme respiratoire, troubles du rythme cardiaque, trouble de la conscience, délire, coma.

La gravité dépend de la nature, de l'état de maturité et de la quantité de baies ingérées. Elle varie aussi en fonction de l'âge, du poids et des réactions individuelles de la personne qui les ingère. Certaines baies sont à l'origine d'accidents mortels. Un fragment suffit parfois à provoquer des accidents graves. Bon nombre de ces accidents pourraient être évités par une meilleure connaissance des baies toxiques.

On classe habituellement celles-ci selon leur couleur à maturité : blanc, rouge-orange, bleu-noir. Vert, c'est-à-dire immatures, elles sont encore plus toxiques.

Par leur forme et leur couleur rappelant celles des baies comestibles comme le raisin, les groseilles, les mûres, le cassis, les myrtilles, ces baies attirent les enfants qu'il faut prévenir du danger d'en cueillir et d'en manger.

Les baies blanches

Le gui

Le gui est le parasite de nombreuse arbres comme le chêne, le hêtre, le frêne.
Il est utilisé en ornementation en automne et en hiver.
Il possède des baies translucides (6 à 8 mm) dont la pulpe est visqueuse.
Ingéré, le gui provoque des troubles digestifs, une soif intense, une diarrhée sanglante, des troubles cardiaques.

Les baies rouges

Le houx.

Le houx est surement le plus connu. Cet arbuste aux feuilles épineuses sert de décoration à cause de ses baies rouge vif apparaissant en automne.
Il provoque des troubles digestifs et musculaires.

L'arum ou gouet, chandelle, cornet, contre-feu, marteau de Ste Marie, pilon, vaquette, pied de veau, chou-poire, pain de serpent.
On le trouve dans les haies et ravins de mai à septembre. Ses baies sont groupées en épis (3 à 4 mm) rouges, en haut d'une courte tige.

L'arum

Ingérées, les baies de l'arum provoquent des douleurs et des gonflements de la bouche et de la gorge, des troubles digestifs, une dilatation des pupilles, un coma et la mort si la quantité absorbée est abondante.

l'arum pendant la floraison

La morelle douce-amère ou morelle piquante ou vigne de Judée est une plante grimpante des haies et des terrains incultes. De septembre à décembre ses baies sont rouge-vif, de 8 à 15mm, en brochettes. Les fleurs sont violet-jaune. Les baies sont responsables de troubles digestifs, sècheresse de la bouche, dilatation des pupilles. Dix baies peuvent tuer un enfant.

La morelle douce-amère

La bryone dioïque ou navet du diable ou rave du serpent, racine des vierges, vigne blanche, herbe de feu, fausse coloquinte est une plante grimpante à vrilles que l'on trouve dans les haies, les jardins et les terrains incultes. D'août à septembre elle possède des fleurs blanchâtres et des baies en grappes (4 à 5mm) rouge-orangé provoquant des troubles digestifs.

La bryone dioïque

L'if, cet arbre en ornement dans les parcs et poussant spontanément dans les bois, développe de septembre à décembre, une moque ou fausse baie entourant une graine seule toxique. Mais la feuille l'est également. Ces baies, mesurent de 4 à 6 mm et sont la cause de troubles d'ordre

L'if

digestif, parfois cardiaque, de taches bleues et de mort avec un seul fragment de graine.

Le fragon épineux ou fragon-piquant ou petit houx est une plante que l'on trouve dans les bois, les parcs et les terrains incultes. De juillet à mars elle donne une baie de la gros-seur d'un petit pois (9-11 mm) provoquant des troubles digestifs

Le fragon épineux

Le muguet de mai

Le muguet de mai de la famille des liliacées est fréquent dans les bois et jardins. De juillet à septembre après des fleurs blanches, elle possède des baies de couleur orangé provoquant troubles digestifs et cardiaques.

Le fusain d'Europe ou bonnet d'évêque, de prêtre, de cardinal, bonnet carré, bois carré, est un ar-buste des haies, bois clairs et rocail-les. De septembre à octobre ses baies sont constituées de 3 à 5 graines o-rangées de 10 à 15 mm, déclenchant troubles digestifs, convulsions et syncopes.

Le fusain d'Europe

Le tamier appelé herbe à la femme battue ou raisin du diable, sceau de Notre-Dame, racine vierge, vigne noire, est une plante grimpante des haies et des lisières des bois d'août à septembre; ses baies sont rouge-vif, en grappe, occasionnant des troubles digestifs, respiratoires ainsi que de la fièvre.

Le tamier

Le viorne obier ou boule de neige, sureau d'eau, aubier, est un arbuste des bois et des lisières. Ses baies, de couleur rouge-vif, se développent de septembre à décembre.

Elles provoquent une irritation de la peau et des muqueuses de la bouche, des troubles du rythme cardiaque, des diarrhées, des vertiges et une dilatation des pupilles.

Le viorne obier

Le chèvrefeuille à baies rouges est un arbuste aux tiges grimpantes affectionnant les bois, les lisières et les haies.

De septembre à décembre après des fleurs blanches, il possède des baies coalescentes, 2 par 2, de 4 à 7 mm.

Le chèvrefeuille à baies rouges

Ces baies provoquent des troubles digestifs, une congestion de la face, des convulsions, des secousses musculaires, des troubles cardiaques, une dilatation des pupilles et la mort.

Les baies bleu-noir

Le chèvrefeuille

Le chèvrefeuille à baies noires arbuste buissonnant trouvé dans les bois, les lisières et les haies, possède des baies noires de septembre à décembre. Ses fleurs, jaune-paille, sont parfumées.

Ses baies causent des troubles digestifs, une congestion de la face, des convulsions, des secousses musculaires, des troubles cardiaques, une dilatation des pupilles et la mort.

La belladone ou guigne de la côte ou bouton noir, fait partie des solanacées et peut atteindre 1m 50 à 2 mètres de haut dans les bois et les clairières.

D'août à octobre elle possède une baie semblable à une cerise noire enchassée de feuilles en étoile à 5 branches. Les escargots, oiseaux ou lapins en ayant mangé deviennent eux-aussi toxiques.

La belladone

Ces baies donnent des troubles digestifs, une dilatation des pupilles, une sécheresse de la bouche, des troubles nerveux, un délire.

Deux à trois baies tuent un enfant, dix un adulte

Centres anti-poisons

Angers : C.H.U 49040 Angers Cedex.
Tél : 41-48-21-21

Bordeaux : Hôpital Pellegrin-Cripode, Place Amélie Raba-Léon
Tél : 56-96-40-80 33076 Bordeaux Cedex

Clermont-Ferrand : Hôpital Saint-Jacques, 30 Place Henry Dunant
Tél : 73-27-33-33 63003 Clermont Cedex

Grenoble : Hôpital des Sablons 38700 La Tronche
Tél : 76-42-42-42

Lille : Hôpital Calmette Bd J. Leclerc 59000 Lille
Tél : 20-54-55-56

Lyon : Hôpital E. Herriot, 5 Place d'Arsonval 69374 Lyon Cedex 8
Tél : 78-54-14-14

Marseille : Hôpital Salvator, 249 Bd Ste Marguerite 13277 Marseille
Tél : 91-75-25-25 Cedex 9

Montpellier : Clinique St Eloi, 34000 Montpellier
Tél : 67-63-24-01

Nancy : Hôpital Central, 29 av. de Lattre de Tassigny 54000 Nancy
Tél : 83-32-36-36

Paris : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Fg. St Denis
Tél : 42-05-63-29 75475 Paris Cedex 10

Reims : Hôpital Maison Blanche 51092 Reims Cedex
Tél : 26-06-07-08

Rennes : Hôpital Pontchaillou, rue Henri Le Guilloux
Tél : 99-59-22-22 Pav. Clémenceau 35000 Rennes

Rouen : Hôpital Ch. Nicolle 1, rue de Germont 76088 Rouen Cedex
Tél : 35-88-44-00

Strasbourg : Hôpital Civil 1, place de l'Hôpital 67000 Strasbourg
Tél : 88-37-37-37 ou 88-35-41-03

Toulouse : Hôpital Purpan Place Dr. Baylac. 31059 Toulouse
Tél : 61-49-33-33 poste 5181 Cedex

Tours : Hôpital Bretonneau 2, Bd Tonnellé 37044 Tours Cedex
Tél : 47-66-85-11

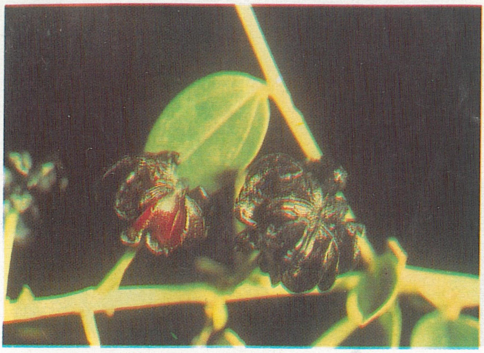

Le redoul

Le redoul ou herbe aux tanneurs ou corroyère à feuilles de myrte, sumac de Provence pousse dans les haies, les bois ou en bordures.
De juin à août, il possède des baies cottelées de 1 cm provoquant troubles digestifs, vertiges, pâleur, rétrécissement des pupilles, convulsions, asphyxie, mort.

La morelle noire ou tue-chien ou faux cassis est un arbuste des bois siliceux. De juillet à décembre apparaissent des baies vertes, puis noires de la taille d'un petit pois (6 à 7 mm)

Ces baies sont la cause de troubles digestifs, d'une dilatation des pupilles, d'une sécheresse de la bouche, de céphalées, de troubles rénaux et de mort.

La morelle noire

La parisette

La parisette à quatre feuilles ou raisin de renard, de la famille des liliacées peut atteindre 20 à 30 cm. Elle pousse dans les bois et en montagne. Elle a très souvent quatre feuilles d'où son nom. De juillet à septembre elle possède des baies bleuâtres.

Les baies de la parisette sont responsables de troubles digestifs, d'une dilatation des pupilles, de bourdonnements d'oreille et d'une somnolence.

Le sceau de Salomon ou faux muguet de la famille des liliacées, mesure de 30 à 40 cm de haut et pousse en lisière des bois et dans les haies.

De mai à novembre il présente des baies bleu-violacé de 5 à 7mm capables de provoquer des troubles digestifs, cardiaques et sanguins.

Le sceau de Salomon

Conduite à tenir en cas d'ingestion accidentelle

. Evacuer le contenu gastrique : en faisant vomir, même plusieurs heures après l'ingestion, sauf si la victime est inconsciente ; garder les vomissures ;
. identifier la baie, son degré de maturité, la quantité absorbée, l'heure de l'ingestion ;
. retarder l'absorption intestinale par du sulfate de soude (20 à 30 grammes).
. Appeler un médecin, le S.A.M.U. ou le centre anti-poisons régional ou hospitaliser d'urgence lorsqu'il s'agit des baies les plus toxiques :

Arum, belladone, bryone, morelle douce amère, gui, houx, if, morelle noire, muguet de mai.

Les baies sont parmi les plus toxiques. Pouvez-vous retrouver leur nom ?

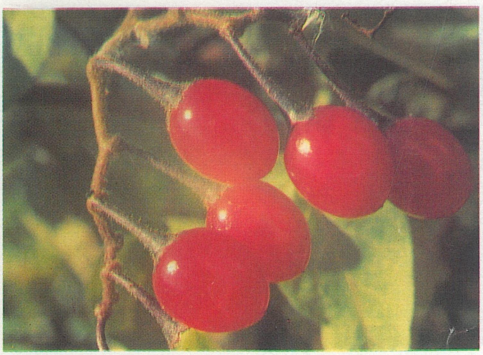

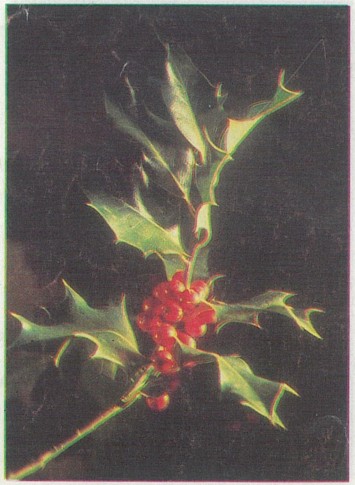

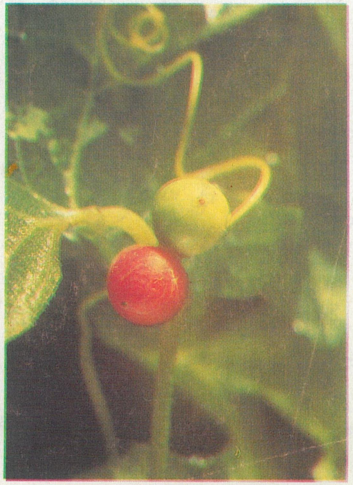

© CNAMTS 38/39 - 85 - Éducation sanitaire - FACIMPRIM PARIS II